

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

068-226800019-20181019-0000019570-DE

Acte certifié exécutoire

Envoi : 23/10/2018

Réception par le Préfet : 23/10/2018

Publication : 26/10/2018



Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

ALSACE

Conseil départemental



HAUT-RHIN

Extrait des délibérations du Conseil départemental

N° CD-2018-4-1-4

Séance du vendredi 19 octobre 2018

ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2019

Présidence de : Mme Brigitte KLINKERT

PRESENTS :

MM. ADRIAN, BIHL, COUCHOT, Mmes DIETRICH, DREXLER, MM. FERRARI, GRAPPE, Mme GROFF, MM. HABIG, HAGENBACH, Mme HELDERLE, MM. HEMEDINGER, JANDER, Mmes JENN, LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, M. MUNCK, Mmes ORLANDI, PAGLIARULO, RAPP, SCHMIDIGER, M. TRIMAILLE, Mme VALLAT, MM. VOGT, WITH.

ABSENT : M. DELMOND.

EXCUSES AVEC PROCURATION :

Mme BOHN donne procuration à M. MUNCK.

M. MULLER donne procuration à Mme MARTIN.

M. SCHITTLY donne procuration à Mme MILLION.

M. STRAUMANN donne procuration à Mme KLINKERT, Présidente du Conseil départemental.

Le Conseil départemental,

VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil départemental,

VU l'article L 3312-1 al.1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif au débat sur les orientations budgétaires du département,

VU le rapport de la Présidente du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

Prend acte de la présentation du rapport et de la tenue du débat, clôturées par un vote, relatif aux orientations budgétaires 2019.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Adopté à l'unanimité